CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

Plan d'attractivité Marsan 2035

Projet de Territoire

Contribution
Avis du Conseil de développement

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO 2035

SOMMAIRE

I. Préambule avec le Mot du Président du Codev

II. Les propositions du Codev sur les 4 axes stratégiques suivants :

Axe 1 : Engager des coopérations territoriales avec les intercommunalités comprises dans le « territoire pertinent » retenu pour la stratégie Attractivité 2035

Axe 2 : Redensifier le cœur d'agglomération (Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont, bourgs de première couronne) par un travail de refonte de l'urbanisme et de l'habitat

Axe 3 : Engager le Marsan dans une spécialisation économique par remontée de la chaîne de valeur de ses secteurs préexistants (agroalimentaire, forêt et bois, cyber) et par une mise en cohérence avec l'offre d'enseignement supérieur technologique

Axe 4 : Renforcer la logique de destination touristique des Landes Armagnac en s'appuyant sur l'offre culturelle préexistante et en concevant des « parcours touristiques » sur l'ensemble des composantes du territoire pertinent (thermalisme à Eugénie-les-Bains, gastronomie à Labastide-d'Armagnac…).

III. Conclusion du Président du Codev

IV. Annexes

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

I. LE MOT DU PRESIDENT DU CODEV

Ce mois de mai 2022 a marqué nos premiers travaux, nos premières commissions, nos premiers échanges, nos premiers désaccords, nos premières réflexions, nos premières réalisations.

Donc pour tout cela, je tenais à remercier les membres du Conseil de développement pour leur engagement participatif.

Saisine du Président de Mont-de-Marsan Agglomération, cette contribution sur le projet du territoire « Marsan 2035 » est rendue possible grâce à l'implication et l'animation des rapporteurs, au mélange des groupes de travail et à leur pertinence.

Guillaume Dutoya
Président du Conseil de développement
Mont-de-Marsan Agglomération

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO 2035

II. AXE 1

Proposition : les ateliers de développement territorial

En ce qui concerne l'attractivité globale du « territoire pertinent », nous devons rester sur celui mis en avant par le cabinet Spin & Strategy, soit : CC des Landes d'Armagnac, CA Mont de Marsan Agglo, CC du Pays de Villeneuve, CC du Grand Armagnac, CC du Pays Grenadois, CC Chalosse Tursan, CC Aire sur Adour, CC du Bas Armagnac, CC Armagnac Adour et la partie du Gers nous concernant.

La proposition du groupe de travail est **la mise en place d'ateliers de développement territorial** afin de créer les synergies entre les différents acteurs du territoire pertinent.

But recherché
Définir des politiques communes d'attractivité des territoires concernés.

Composition des ateliers (avec une représentation équilibrée des territoires)

- Un élu
- Des représentants des services publics compétents
- Des acteurs professionnels
- Des acteurs du monde associatif,
- Des citoyens.

Mode de gouvernance
Une gouvernance tournante. Un rapporteur, un animateur et un secrétaire désignés au sein de chaque groupe.

Déroulé des travaux
En préambule, un état des lieux sera effectué et le ou les buts à atteindre seront établis.
A la fin des travaux, il sera remis un rapport unique à destination de chaque EPCI.

Les ateliers proposés (choix non exhaustif)

1/ Atelier tourisme/sport/culture
2/ Atelier pôle économique landais
3/ Atelier éducation/formation
4/ Atelier cadre de vie et environnement
5/ Atelier «Osons le territoire!» (communication et mise en avant de nos atouts)

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

II. AXE 2

Proposition : un cœur d'agglomération plus attractif

L'orientation générale

La finalité des actions envisagées est de concourir à rendre le cœur d'agglomération plus attractif. La conséquence recherchée serait une re-densification de population, qui pourrait générer encore plus de dynamisme.

Cette « spirale montante » devrait métamorphoser ce territoire que nous aimons, mais que nous souhaiterions embellir davantage et le rendre encore plus attractif économiquement.

Les principaux axes

1- RENOVER L'HABITAT

- Réhabilitation des bâtiments anciens, embellissement des façades
- La « chasse » aux logements vacants
- Rénovation des logements, économies d'énergie, nouveaux matériaux, énergies renouvelables, utiliser les ressources naturelles
- Des projets plus « humains », mieux conçus, pour plus de mixité sociale
- Des constructions mieux adaptées à l'évolution climatique
- Un dispositif tel que ORI (Opération de Restauration Immobilière) serait bénéfique en matière d'amélioration des conditions d'habitabilité.

2- MODIFIER LES REGLES D'URBANISME

- Limiter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain
- De nouveaux espaces verts disséminés dans le coeur d'agglomération et plus d'arbres partout
- Des zones de bio-diversité plus étendues sur les communes environnantes (espaces de promenade et de loisirs)
- Améliorer la collecte et la valorisation des déchets

3- RECONSIDERER LE DEPLACEMENT

- Adapter le coeur d'agglomération aux nouvelles mobilités (voies de circulation douces)
- Développer et améliorer l'offre de transports en commun
- Accroître les zones de stationnement périphériques desservies par des navettes motorisées, utilisant des systèmes peu polluants
- Adapter les aménagements urbains pour les personnes vulnérables

4- REDYNAMISER LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION

- Favoriser la création de commerces, l'installation d'artisans et de services en centre-ville
- Créer un parcours urbain attrayant pour les habitants et visiteurs (exemple : rues dédiées aux artisans)
- Développer les programmes festifs de caractère convivial (fêtes, expositions, festivals, concerts, concours, marchés de Noël ...)
- Animer les centres-villes ou centres-bourgs périodiquement sur le thème de la promotion du terroir, avec les agriculteurs et artisans de toutes les communes de l'agglomération (marchés de producteurs, foires, ...)

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO 2035

II. AXE 3

Proposition : vers une reconnaissance qualitative territoriale plus marquée

Le groupe pense qu'il faut essayer de trouver la niche, l'idée novatrice où il existe peu de concurrence, qui permettrait à Mont-de-Marsan Agglomération d'être en pointe sur un sujet et d'être donc reconnu au niveau national (voire international) sur un domaine particulier. Tout en renforçant l'existant également.

Concernant l'attractivité du Marsan, il est relevé la pénurie de médecins dans certaines spécialités. Point que des nouveaux arrivants vont regarder avant de s'installer.
Le développement de Data Center est rappelé tout comme l'importance de l'apprentissage des jeunes.

Les métiers du recyclage sont une voie en plein essor. (Par exemple, l'entreprise Pyrenex à Saint-Sever récupère de la plume et la valorise). Il y a là une piste à creuser sur notre territoire.

Concernant la notoriété de notre agglomération, nous ne pouvons que constater un déficit d'image par rapport à d'autres villes de même taille.
Comment mieux communiquer pour donner de la visibilité à notre Agglomération ? Le sport de haut niveau, avec Basket Landes et le Stade Montois Rugby, est déjà une réponse.

Certaines régions se sont fait connaître avec des parcs de loisirs originaux et historiques.
Pourrait-on travailler sur un parc à thèmes propre à notre département et notre région, avec ses spécificités ?

En mettant en avant le bois, la gastronomie, la féria, les courses landaises, l'agriculture, etc. mais aussi en y ajoutant pourquoi pas de la haute technologie, l'industrie du luxe ?
Un équilibre entre tradition et innovation est à trouver.

Sur ce point, le groupe met l'accent sur l'importance de l'artisanat qu'il faut remettre à l'honneur ainsi que la formation dans la filière bois.
Il existe d'ailleurs à Mont-de-Marsan une licence professionnelle (bac+3) en alternance sur les « Métiers du Bois – Qualité dans les industries du bois ».

D'autres formations, qui peuvent répondre aussi à certaines de nos pistes de réflexion, existent à Mont de Marsan et sont finalement méconnues :
- Génie Biologique - Réseaux et Télécommunications
- Science et Génie des Matériaux - Bio-industries et Biotechnologies
- Industries Agro-alimentaires : gestion, production et valorisation
- Métiers des réseaux informatiques et des télécommunications (MRIT)
- Métiers du design.

Le groupe préconise enfin de développer l'informatique notamment la partie Cybersécurité en créant un pôle d'excellence sur notre territoire afin d'attirer les meilleurs étudiants et spécialistes sur le sujet.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT mont de marsan AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO 2035

II. AXE 4

Proposition : création d'un festival annuel landais"Gasconha"

La question générale que se pose le groupe est : que faut-il renforcer par rapport à l'existant ?
Comment valoriser l'offre touristique avec les itinéraires du chemin de Compostelle, les gîtes, le tourisme vert (activités vélo, randonnées), les villages landais à fort caractère (ex : Eugénie-les-Bains, Labastide d'Armagnac…).
Des parcours touristiques ou "vacances à thème" dédiés à une thématique, avec des partenaires ou institutions de formation, pourraient voir le jour autour de la santé, des chapelles, des sources naturelles, du souvenir militaire avec un musée sur la base 118, le musée du 34ème RI à Bosquet, le Centre Pédagogique de la Résistance et de la Déportation, le Cimetière allemand, la voie verte jusqu'à Villeneuve de Marsan, le tourisme œnologique, le Rugby, la Tauromachie...
A quoi associe t-on le plus souvent Mont-de-Marsan ? les sculptures, les 3 rivières ?
Après recherche dans TripAdvisor : Nahuques et le Parc Jean Rameau s'affichent en premier.

Donc, le groupe s'accorde à dire qu'il y a un déficit d'image évident. L'idée est de créer un évènement dans l'année permettant d'avoir une identité propre. Avec peut-être un thème sur la gastronomie compte-tenu des chefs étoilés de renommée nationale, voire internationale : Michel Guérard, Hélène Darroze, Christophe Dupouy.
Un consensus se fait sur l'idée de la gastronomie, par exemple un concours de cuisine.
L'idée d'un festival gascon ou festival culturel gascon prédomine également dans les discussions.

L'identité des Landes intérieures n'est pas claire, pourtant 97% des Landais ont une image positive de leur territoire. Elle est à rechercher autour de la langue gasconne, la gastronomie...
Une discussion s'engage sur la vision des panneaux publicitaires au bord des routes en arrivant sur Mont-de-Marsan, vision qui ne donne pas une bonne image de la ville.

La problématique récurrente vient toutefois de l'offre d'hébergement insuffisante et notamment l'hôtellerie de plein air. A côté de cela, nos points forts sont le côté rural, la gastronomie, l'identité gasconne avec une logique «des traditions» : les courses landaises, les échassiers...
Mais le constat est que l'offre pour « l'itinérance douce » n'est pas suffisante : parcours vélos, randonnées...

Voici donc les propositions du groupe pour cet axe :

- Renforcer l'offre du Tourisme vert : hôtellerie de plein air, parcours vélos, parcours randonnées... avec le territoire de l'Armagnac comme pivot touristique et le coeur d'agglomération sur la console d'accueil des touristes.

- Créer des parcours à thèmes sur l'identité des Landes intérieures : l'armagnac, les courses landaises, etc, en intégrant tous les codes locaux

- Créer un festival (évènement annuel) avec une idée forte des Landes : échassiers, palombières, armagnac (nom proposé : « Gasconha »)

Pour atteindre cette ambition, il faut nécessairement impliquer et associer le monde économique, les élu(e)s, tout comme l'émulation de tous les offices de tourisme du territoire évoqué.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO 2035

III. CONCLUSION DU PRESIDENT DU CODEV

Les 2 réunions de chaque commission conduisent à proposer de :

- Fédérer les communes sur ce développement territorial
- Poursuivre le travail de refonte de l'urbanisme et de l'habitat
- Privilégier les secteurs économiques existants
- Se rendre plus visible aux yeux de l'extérieur et avoir une démarche de marketing territorial.

Les membres du Codev tiennent à souligner le peu de délai imparti pour cette première saisine et leur frustration de ne pouvoir aller beaucoup plus loin dans leurs réflexions et leurs travaux.

Leur souhait est de considérer que ce document n'est que le début de leur contribution qui pourra être enrichie à la demande des élu(e)s.

De part leur action facilitatrice, les membres du Conseil de développement participent ainsi à la réalisation et à la prise en compte par les élus de leurs propositions pour "Marsan 2035".

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO 2035

IV. ANNEXES

Annexe 1 : Saisine du Président de Mont-de-Marsan Agglomération

Annexe 2 : Composition des groupes de travail et évaluation des temps de rencontre

Annexe 3 : Méthodologie de la contribution du Codev par le Cabinet Spin & Strategy

Vous souhaitez consulter nos travaux et nos actualités :

http://www.montdemarsan-agglo.fr

rubrique conseil de développement

mont de marsan AGGLO

Mont-de-Marsan, le 13 avril 2022

Cabinet du Président
Affaire suivie par Aurélien Sourine
Tél. 05 58 05 87 66
cabinet@montdemarsan-agglo.fr
CD/AS/OD – n°10412/2022

Conseil de Développement
de Mont-de-Marsan Agglomération
575 avenue du Maréchal Foch
BP 70171
40 003 MONT DE MARSAN CEDEX

A l'attention du Président

Objet : Saisine du Conseil de développement sur le Projet de Territoire « Mont de Marsan Agglo 2035 ».

Monsieur le Président,

Mont de Marsan Agglo souhaite que le Conseil de développement soit associé à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de son projet de territoire, engagé par l'agglomération à horizon 2035.

Il s'agit de construire, avec l'ensemble des acteurs et des forces vives, la feuille de route de ce que sera le territoire de l'agglomération en 2035. Je souhaite définir une ambition nouvelle partagée dans de nombreux domaines (éducation, culture, santé, social, mobilité, environnement, tourisme..) tout en préservant l'identité et la qualité de vie qui sont les nôtres.

Par cette démarche collaborative, je souhaite réaffirmer la place et l'importance de votre structure de démocratie participative, qui est appelée à nous accompagner dans cette dynamique citoyenne.

Dans le cadre de la démarche d'élaboration d'un projet de territoire Attractivité 2035, le bureau communautaire de Mont-de-Marsan Agglo a retenu comme piste de travail le scénario cible suivant : créer les conditions d'une « démétropolisation » réaliste en donnant au territoire une nouvelle centralité géographique dans les Landes de l'intérieur et à la confluence du Gers. Le « territoire pertinent » à promouvoir correspond *in fine* à notre vrai bassin de vie socio-économique, allant jusqu'à la Chalosse au sud et jusqu'à l'Armagnac et à l'ouest du Gers. Il s'appuie essentiellement sur les forces endogènes du territoire, en particulier sur le plan socio-économique et écologique, plutôt que sur un flux extérieur de CSP+ et de startups venant de grandes métropoles.

La trajectoire de développement territorial serait ainsi de tendre vers 61.000 à 65.000 habitants en 2035 (soit l'atteinte des objectifs fixés par le SCOT en 2010), en attirant principalement des ménages actifs ayant des emplois dans le secteur industriel, des jeunes étudiants souhaitant se former sur des secteurs de niches technologiques, des jeunes retraités. Sur le plan économique, le scénario cible vise à réussir une spécialisation territoriale en partant des secteurs présents et en les engageant sur une remontée de la chaîne de valeur pour générer ces emplois plus qualifiés pour des activités plus compétitives. Enfin, l'attractivité touristique étendue à un territoire élargi jusqu'à l'Armagnac et à l'ouest du Gers favoriserait l'identification et la notoriété de l'agglomération de Mont de Marsan dans le grand sud-ouest et au-delà.

Les plans d'actions concrétisant ce scénario cible Attractivité 2035 sont en cours d'élaboration en vue d'être présentés aux élus de l'agglomération en juin 2022, avant un séminaire d'attractivité en septembre 2022, qui réunira toutes les forces vives et les acteurs institutionnels ayant participé à la démarche du projet de territoire depuis septembre 2021.

Le diagnostic, réalisé par le cabinet conseil "Spin & Strategy" a été présenté aux élus communautaires le 8 février dernier et un scénario-cible reprenant 4 axes stratégiques vous est communiqué aujourd'hui avec cette lettre de mission à savoir :

A. Engager des coopérations territoriales avec les intercommunalités comprises dans le « territoire pertinent » retenu pour la stratégie Attractivité 2035
B. Redensifier le cœur d'agglomération (Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont, bourgs de première couronne) en pensant l'aménagement du territoire en terme d'urbanisme et d'habitat
C. Engager le territoire dans une spécialisation économique par remontée de la chaîne de valeur de ses secteurs préexistants (agroalimentaire, forêt et bois, cyber) et par une mise en cohérence avec l'offre d'enseignement supérieur technologique
D. Renforcer la logique de destination touristique des Landes Armagnac en s'appuyant sur l'offre culturelle préexistante et en concevant des « parcours touristiques » sur l'ensemble des composantes du territoire pertinent (thermalisme à Eugénie-les-Bains, gastronomie à Labastide-d'Armagnac…)

Le format de travail va maintenant s'organiser autour d'une séance plénière (membres du Codev, cabinet Spin & Strategy et services de l'agglomération) prévue le 02 mai prochain à 19h à l'auditorium de Mont-de-Marsan Agglomération. Cette réunion a pour but de vous présenter en détail ces 4 axes de travail.

Mont-de-Marsan Agglo souhaite ainsi saisir le Codev pour recueillir son avis consultatif sur la description du scénario cible de développement territorial à l'horizon 2035 et ses propositions de projets locaux susceptibles de nourrir les 4 plans d'actions.

Le Codev devra ensuite rendre ses éléments de contribution par thématiques concernées pour début juin 2022. Le document sera finalisé ensuite par le Cabinet Spin & Strategy et présenté en réunion plénière Codev pour validation définitive fin juin.

Je vous remercie par avance de votre engagement et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan
Président de Mont de Marsan Agglomération

LE MARSAN AGGLOMÉRATION

PJ : note de synthèse "Mont-de-Marsan Agglomération 2035" réalisée par le Cabinet Spin & Strategy

REPARTITION DES MEMBRES DU CODEV PAR AXES STRATEGIQUES
PROJET DE TERRITOIRE "MARSAN 2035" - MAI 2022

GROUPE AXE 1	GROUPE AXE 2	GROUPE AXE 3	GROUPE AXE 4
Engager des coopérations territoriales avec les intercommunalités comprises dans le « territoire pertinent » retenu pour la stratégie Attractivité 2035	**Redensifier le cœur d'agglomération (Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont, bourgs de première couronne) par un travail de refonte de l'urbanisme et de l'habitat**	**Engager le Marsan dans une spécialisation économique par remontée de la chaîne de valeur de ses secteurs préexistants (agroalimentaire, forêt et bois, cyber) et par une mise en cohérence avec l'offre d'enseignement supérieur technologique**	**Renforcer la logique de destination touristique des Landes Armagnac en s'appuyant sur l'offre culturelle préexistante et en concevant des « parcours touristiques » sur l'ensemble des composantes du territoire pertinent (thermalisme à Eugénie-les-Bains, gastronomie à Labastide-d'Armagnac…).**
Délégué(e)s du bureau : Sylvie Dubès J. F Cabannes	**Délégué(e)s du bureau :** Régis Cotinat	**Délégué(e)s du bureau :** Marie Brethes Philippe Pallas	**Délégué(e)s du bureau :** Lucie Chavanel Laurent Monbeig Guillaume Dutoya

Membres du groupe Axe 1 :	Membres du groupe Axe 2 :	Membres du groupe Axe 3 :	Membre du groupe Axe 4 :
Tanguy Romieu Jean-Jacques Crabos Bernard Lanouzière Marie-Pierre Barrouillet Martine Ibarra Sophie Darsaut-Darroze Robert Chazelle Pierre Danné Rémi Bradu Jean Bourgoin Marie Cardoso Jean-Paul Larrieu Guy Sibut	Jean-Marie Perez Jean-François Biscayart Romain Bouet Jean-Luc Piasecki Emmanuel Bichaud Philippe Courrèges Martine Hilaire Alain Bonte Frédérico Da Costa Catherine Letaconoux Guylène Gaüzère	David Giacomin Laetitia Pestana de Ponte James Gody Marie-Jeanne Vidal Brigitte Devaud Régine Nehlig Jean-Paul Gantier Jean-Jacques Tastet Christine Le Monnier Franck Cremers Emmanuel Coco Yves Quemeneur Armel Paneri	Laurent Broux Aline Herbaut Corinne Eyraud-Barrere Vianney Bertaud du Chazaud Sylvie Laulon Christian Laurent Marie-Noëlle Riviere Emilie Dancette Chantal Davidson Nicole Barone Axelle Renon Maxime Seidlitz Pierre Salles
Total : 15	Total : 13	Total : 15	Total : 16
REUNION 1	**REUNION 1**	**REUNION 1**	**REUNION 1**
lundi 16 mai 18h30 - 20h30 à l'agglo- petite salle	lundi 16 mai 18h00-20h30 à l'agglo salle de pause	lundi 16 mai 18h00-19h30 à l'agglo- grande salle	lundi 16 mai 18h00- 20h30 à l'agglo - auditorium
REUNION 2	**REUNION 2**	**REUNION 2**	**REUNION 2**
mardi 31 mai 18h00 -20h30 à l'agglo- petite salle	mardi 31 mai 18h 00- 20h30 à l'agglo - salle de pause	mardi 31 mai 18h00- 19h30 à l'agglo - grande salle	mardi 31 mai 18h00- 20h 30 à l'agglo - espace bar *Avec le concours de M. Sylvain Couty, Directeur de l'OTI*
TOTAL DUREE ECHANGES **4h30**	**TOTAL DUREE ECHANGES** **5h00**	**TOTAL DUREE ECHANGES** **3h00**	**TOTAL DUREE ECHANGES** **5h00**

1. Méthodologie de la contribution du CoDev (mai-juin 2022)

État d'avancement de la démarche Marsan 2035

Après le diagnostic territorial (automne 2021), le scénario cible (printemps 2022)

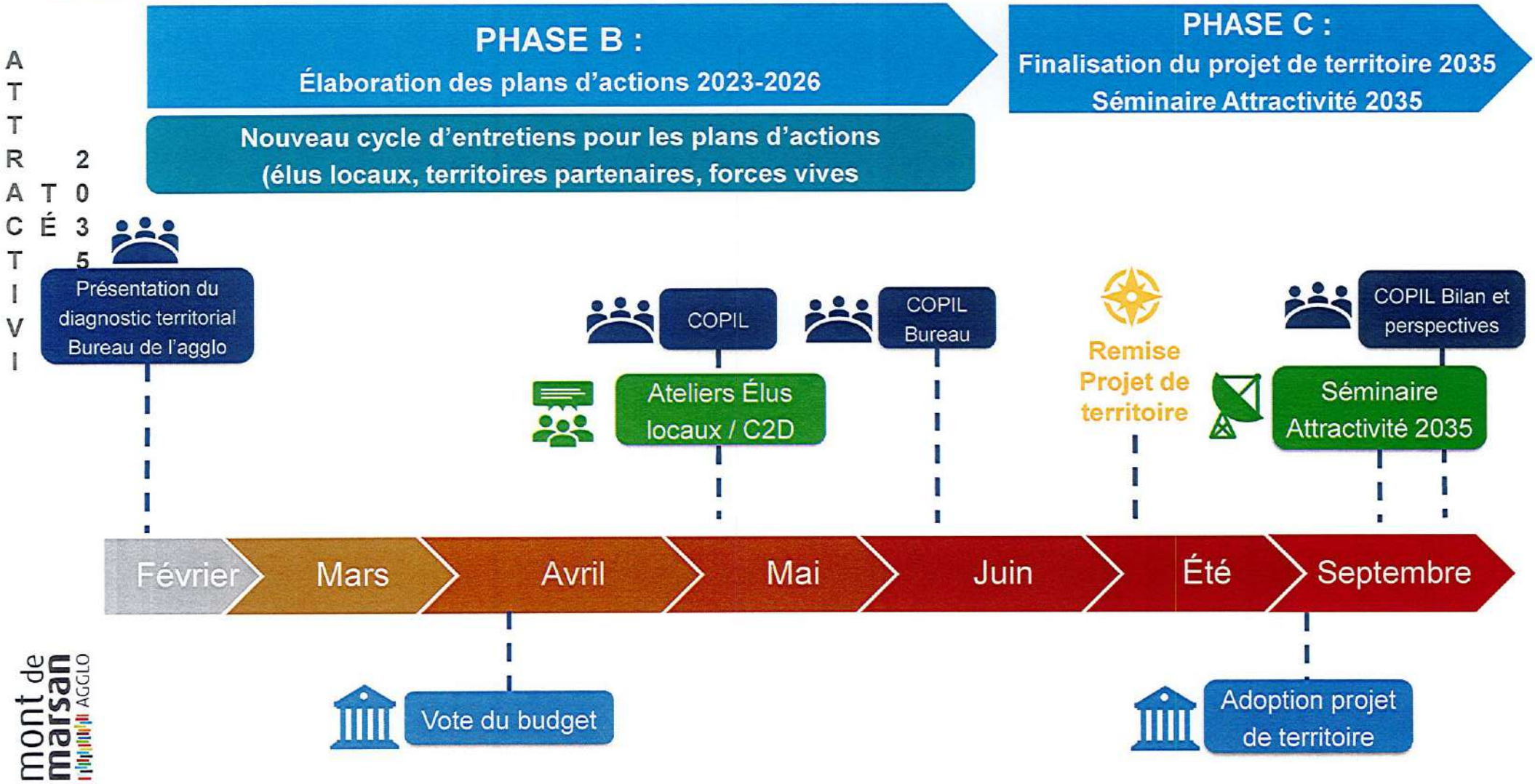

Tous droits réservés

Ce que nous attendons du CoDev de l'agglo montoise

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
mont de marsan AGGLO

Vos réactions sur le **scénario cible**
et les **plans d'actions**

→ **Aujourd'hui**

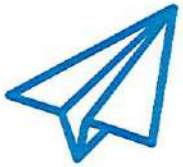

Votre **contribution écrite**
qui sera ajoutée au projet de territoire

→ **Avant l'été 2022**

mont de marsan AGGLO SPIN & STRATEGY

Tous droits réservés

La contribution du CoDev, mode d'emploi

Mai — **Juin** — **Septembre**

Synthèse de l'atelier et recueil de propositions d'actions

Rédaction finale et adoption de la contribution par le CoDev

Présentation de la contribution CoDev au séminaire Attractivité

- ✓ Semaine du 2 mai 2022 : Diffusion de la synthèse de l'atelier
- ✓ D'ici le 10 juin 2022 : Recueil des idées de projets pour nourrir les 4 plans d'actions
- ✓ D'ici le 20 juin 2022 : Adoption de la contribution par le CoDev
- ✓ Mi-septembre 2022 : Présentation de l'avis du CoDev lors du séminaire Attractivité

Tous droits réservés